

United Nations

Nations Unies

GENERAL
ASSEMBLY

ASSEMBLEE
GENERALE

UNRESTRICTED

A/C.3/334
12 novembre 1948
FRENCH
(ORIGINAL: ENGLISH)

Dual distribution

Troisième session

TROISIEME COMMISSION

PROJET DE DECLARATION INTERNATIONALE DES DROITS DE 'HOMME

Royaume-Uni: Nouvelle rédaction proposée pour le texte soumis par la Chine
en remplacement du paragraphe 3 de l'article 19 (A/C.3/333)

"3. La volonté du peuple est la source de l'autorité des pouvoirs publics. Cette volonté doit s'exprimer par des élections qui doivent avoir lieu périodiquement, au suffrage universel, égal et au scrutin secret, ou suivant une procédure équivalente assurant la liberté du vote."
